



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 7 DÉCEMBRE 1998

www.lesoleil.com

N.-D.-DU-CHEMIN Nouveau sursis?

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il n'a fallu que 15 minutes de délibération au conseil de quartier de Montcalm, lors de la consultation publique sur le devenir de l'église Notre-Dame-du-Chemin, pour en arriver à sa proposition d'appui au projet de reconversion du bâtiment, hier à l'école Joseph-François Perreault.

Après avoir entendu les présentations des différents acteurs au dossier, les comptes-rendus d'experts et les commentaires de paroissiens en faveur de l'un ou l'autre des deux projets présentés (reconversion ou démolition), le conseil était d'avis que, considérant la valeur patrimoniale de l'église, sa structure jugée récupérable et la teneur favorable des propos exprimés par de nombreux citoyens, le conseil de fabrique de Notre-Dame-du-Chemin et le promoteur Claude Langevin reportent l'acte de vente de l'église à une date ultérieure et ce, pour un temps limité, afin de permettre une étude de faisabilité d'un projet de reconversion.

Après cette date, le conseil de quartier croit que, si aucun projet ne voit le jour, le promoteur pourra faire sa demande de permis de démolition auprès de la Commission d'urbanisme de la Ville.

« Les arguments pour la démolition sont intéressants, mais pas suffisants. Le bâtiment est encore solide. Il pourrait attendre encore un an et ce ne serait pas grave. Quand on pense qu'il a fallu 20 ans avant qu'on décide ce qu'on allait faire du Domaine Cataract, je dis "Prenons notre temps". Donnons au projet de reconversion la chance de voir le jour. Quant au projet du promoteur, il demeure intéressant pour un autre site », soutenait la présidente du

« Les arguments pour la démolition sont intéressants, mais pas suffisants. Le bâtiment est encore solide. Il pourrait attendre encore un an et ce ne serait pas grave. Quand on pense qu'il a fallu 20 ans avant qu'on décide ce qu'on allait faire du Domaine Cataract, je dis "Prenons notre temps". Donnons au projet de reconversion la chance de voir le jour. Quant au projet du promoteur, il demeure intéressant pour un autre site », soutenait la présidente du

« Les arguments pour la démolition sont intéressants, mais pas suffisants. Le bâtiment est encore solide. Il pourrait attendre encore un an et ce ne serait pas grave. Quand on pense qu'il a fallu 20 ans avant qu'on décide ce qu'on allait faire du Domaine Cataract, je dis "Prenons notre temps". Donnons au projet de reconversion la chance de voir le jour. Quant au projet du promoteur, il demeure intéressant pour un autre site », soutenait la présidente du

Voir SURSIS en A 2 >

Les plaisirs du verglas



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Audrey retient Annie qui, elle, aide Pascale à se relever sur une chaussée transformée en patinoire par le verglas qui est tombé une partie de la nuit et de la matinée sur la région de Québec. Les trois filles ont choisi d'en rire plutôt que d'en pleurer. D'autres ont été moins chanceux. Les ambulanciers de la CTAQM ont répondu à 13 appels pour des personnes s'étant infligé des blessures. Ce surcroît de travail a nécessité la mise en service de deux véhicules de plus. Chez Environnement Canada, on prévoyait que les fortes pluies de la nuit et la remontée du mercure auraient fait fondre la glace ce matin.

« Enfin, en sécurité »

Le centre d'accueil, un point tournant pour Roxanne et Danielle

Perçus tour à tour comme des « prisons pour enfants » ou comme des « passoires » dont s'échappent de « dangereux criminels », les centres de réadaptation sont rarement vus pour ce qu'ils sont avant tout : un milieu de vie pour des jeunes en difficulté, des jeunes qui aspirent au bonheur, comme tous les enfants du monde. LE SOLEIL conclut aujourd'hui sa série sur le sujet.



Roxanne Castonguay, photographiée dans son restaurant en compagnie de son ancien éducateur, Jean Lortie, garde un chaud souvenir du centre d'accueil L'Escale, où elle a séjourné pendant deux ans et demi alors qu'elle était adolescente.

DERNIER DE QUATRE

QUÉBEC — « Quand la porte s'est barée derrière moi, je me suis dit : Enfin, en sécurité. C'était comme passer de l'enfer à la lumière. »

Quatorze ans plus tard, Roxanne Castonguay se souvient encore très bien de son arrivée au centre d'accueil, à l'âge de 15 ans. Ce centre qui deviendrait sa maison, et qu'elle ne quitterait qu'à recueils, deux ans et demi plus tard.

Au bout de la table, Danielle Pearson approuve. Quelques minutes plus tôt, elle a eu les mêmes paroles à propos du centre d'accueil : « Je suis passée

Voir SÉCURITÉ en A 2 >

AUTRE TEXTE

Il faut s'en mêler Page A 5

VICTOIRE DE 2-1 SUR VAL-D'OR

Un 27^e

Les Remparts atteignent le chiffre magique de matchs sans défaite

KEVIN JOHNSTON
Le Soleil

■ Et de 27 ! En prenant la mesure des Foreurs de Val-d'Or 2-1 au Peps de l'université Laval hier soir, les Remparts ont égalé la marque de 27 matchs de suite sans avoir subi la défaite que détenaient les puissants Éperriers de Sorel depuis 1974.

Mais encore plus important, les protégés de Guy Chouinard trônent maintenant au premier rang de la division Dilio et au premier rang du classement général de la LHJM, devançant les Mooseheads de Halifax, perdants hier après-midi, par un point.

Le nouveau record pourrait s'établir jeudi

Wheat Kings de Brandon de 1978-79 est de 29 rencontres. Petite note en passant, les Blazers de Kamloops sont également à la chasse de la marque canadienne cet automne. Ils sont actuellement sur une séquence de 25 matchs de suite sans défaite (22-0-3).

Comme le veut la coutume depuis quelques matchs, les Remparts ont tardé à se mettre en marche en première période. De leur côté, les Foreurs étaient venus pour jouer au hoc-

Voir 27^e en A 2 >

AUTRE TEXTE

Les vestiaires Page D 1



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les Remparts célèbrent leur victoire sur les Foreurs.

RECOMPTAGE DANS LE COMTÉ DE ROCHON...



LA MÉTÉO



Maximum 6, minimum -13

Pluie et neige. Demain: ciel variable. Détails page C 2.

QUÉBEC, 102^e ANNÉE, N° 337

FLORIDE, 1.65 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES



PRIX DE LANCEMENT
QUEST 1999

Renseignez-vous sur la location sans souci de Nissan

PAQUET

3580, boul. de la Rivière, Lévis 838-3838

27^E
Jeu

Suite de la Une

key. Beaucoup de pression en territoire québécois, de bons coups d'épaule. Heureusement, Maxime Ouellet veillait au grain.

La première période appartient aux Foreurs

Frappé durement par François Hardy, David Bernier a quitté à mi-chemin de l'engagement initial. Il est revenu au jeu en début de deuxième mais ne paraissait par vraiment à l'aise. Les représentants de Val-d'Or ont continué son jeu méthodique, ne prenant aucune chance avec la rondelle dans leur territoire.

L'inévitable s'est produit et les visiteurs ont pris les devants lors d'une autre de leurs nombreuses incursions en zone ennemie. Confus, les cinq joueurs des Remparts ont laissé l'adversaire manoeuvrer ce qui a permis à Steve Morency de repérer Sébastien Laprise dans l'enclave. Ouellet n'a pu rien faire sur le jeu.

PLUS DE DYNAMISME

Le vent a tourné en deuxième période. Beaucoup plus déterminés qu'en début de match, les hôtes ont peu à peu remonté la pente. N'ayant dirigé que cinq maigres tirs vers le filet de Luongo en première, les joueurs des Remparts ont ajusté leurs mirettes et ont mis l'excellent gardien des Foreurs à l'épreuve à 16 reprises. Dont plusieurs tirs de qualité.

Spectaculaire, Maxim Balmochnykh a fait mal paraître les arrières adverses en les emberlificotant à sa guise. N'eût été du poteau et de Luongo, l'avance québécoise aurait été de trois ou quatre buts plutôt que d'un seul.

Martin Grenier a égalé la marque à mi-chemin en deuxième en se pointant seul dans l'enclave. Même chose pour le capitaine Simon Tremblay qui a donné les devants aux siens grâce à un superbe tir qui a mystifié Luongo.

La deuxième période s'est terminée dans le tumulte alors que Joey Fetta et Daniel Archambault s'en sont pris respectivement à Anthony Quessy et Nick Greenough. Archambault et Greenough ont été expulsés du match.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-12-98

4-0-8

6-7-1-4

6/49

tirage du 05-12-98

4-12-15-18-19-32

(complémentaire)

27

EXTRA (05-12-98)

337727

QUÉBEC 49

tirage du 05-12-98

9-14-36-41-42-47

(complémentaire)

38

BANCO

tirage du 06-12-98

2-10-15-21-24-26-33-37-42-43

47-52-53-55-59-60-61-63-66-67

EXTRA (06-12-98)

472402

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 6 et 7
Le Monde 8

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 5
Automobile 1, 4 et 5
Opinions 6 et 7

CAHIER C

Télé Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

SURSIS
Partenaire

Suite de la Une

conseil de quartier, Sylvie Demers, après la rencontre d'hier.

En ce sens, la troisième recommandation du conseil de quartier propose même au promoteur d'envisager la « possibilité de devenir partenaire d'un projet de re-conversion ».

La présidente de la Corporation de sauvegarde et de développement de l'église Notre-Dame-du-Chemin, Claudine Dorval, se disait rassurée par la position du conseil de quartier quoique conscient du « grand bout de chemin qui reste à faire » dans le dossier.

« L'essentiel est fait: on a mobilisé les gens. Ça nous donne encore plus d'élan. À partir de maintenant, on est obligés de s'asseoir tout le monde ensemble. Le conseil de quartier a été cohérent dans sa démarche. En prenant le pouls de la population aujourd'hui (hier), il sait qu'il doit continuer dans cette direction », a commenté M^{me} Dorval.

Selon cette dernière, la recommandation du conseil va obliger les différents intervenants à « élaborer une solution qui fait appel à l'imagination ».

« Ce qui est bien, c'est que les gens vont pouvoir sentir la fierté de ne pas avoir cédé à la facilité. C'est une question sérieuse que nous avons toujours traité de façon sérieuse », a-t-elle continué.

Restera maintenant à la Corporation de sauvegarde à convaincre le conseil

de la fabrique d'abandonner le projet de 45 unités d'habitations du promoteur Claude Langevin pour considérer son projet de lieu culturel multidisciplinaire. Une tâche qui devrait, malgré l'appui important manifesté par la population hier, demander beaucoup d'effort. D'autant plus, ont laissé entendre Claudine Dorval et l'architecte de la Corporation de sauvegarde, Marc Bouchard, qu'il semblerait que le conseil de la fabrique était peu ouvert à la discussion jusqu'à maintenant.

Quant au conseil de quartier, il a profité de cette assemblée pour suggérer aux organismes municipaux et au diocèse de mettre en place certaines dispositions afin de mieux encadrer les changements de vocation des lieux de culte.

« Nous recommandons au diocèse un moratoire sur toute démolition d'église jusqu'à la tenue d'un débat public. Nous désirons aussi que le diocèse en collaboration avec la Ville et la Commission de la capitale nationale fassent les démarches nécessaires auprès du gouvernement pour la préservation des églises qui ne servent plus de lieu de culte. Finalement, nous aimerions que la Ville change son règlement de zonage pour chacune des églises afin d'y permettre seulement l'usage du culte et cela, dans le but de rendre public tout projet de changement d'usage ou de démolition », a terminé Sylvie Demers.

Claudine Dorval se
dit rassurée par la position
du conseil de quartierOn devra élaborer
une solution qui fait
appel à l'imaginationSÉCURITÉ
Souvenirs intenses

Suite de la Une

de l'enfer à la lumière... ».

Les yeux brillants, leur ancien éducateur boit les mots des deux jeunes femmes. Avant d'être responsable des communications au Centre jeunesse de Québec, Jean Lortie a travaillé 20 ans auprès des jeunes filles du centre L'Escale, à Cap-Rouge. Il en garde des souvenirs intenses, et son bonheur de revoir deux « anciennes » qui « s'en sont sorties » est évident.

Danielle, 35 ans, vient de terminer une maîtrise en counselling et orientation. Roxanne, à 29 ans, est gestionnaire d'un restaurant à Sainte-Foy et dirige 30 employés.

Elles ne se connaissaient pas avant l'entrevue, mais c'est avec une sincérité palpable de part et d'autre qu'elles affirment que les deux à trois années passées à L'Escale ont changé leur vie: « Je ne serais pas où je suis aujourd'hui si je n'étais pas allée là ».

REFAIRE UNE PERSONNALITÉ

Même si elles y sont allées volontairement (elles n'ont commis aucun délit), ce ne sont quand même pas des années au paradis que Danielle et Roxanne ont passées à L'Escale. « C'était dur, j'y croyais pas tout le temps que j'avais des qualités », souligne Danielle, qui, avec l'immense besoin d'amour qui l'habitait, s'est vite retrouvée le « bouc émissaire » des autres filles.

Son passage à L'Escale lui a permis d'apprendre à s'aimer, dit-elle, mais le sentiment d'« injustice » face à son passé est toujours là. « C'est quand même pas normal d'être obligée d'aller dans des places comme ça pour se faire aimer par des gens qu'on ne connaît pas. Mais une

chance que ça existe ! »

Comme Roxanne, elle souligne « la grande disponibilité de ces gens-là », les éducateurs et éducatrices. « Moi, je voulais prendre tout ce qu'on me donnait, je voulais être heureuse. On sentait tellement qu'ils voulaient nous aider. On ne nous jugeait pas, on ne nous culpabilisait jamais. Chez moi, j'étais toujours responsable de tout », dit Danielle.

Renfermée sur elle-même à son arrivée, Roxanne a peu à peu appris à faire confiance, à aimer. « C'est long avant d'arriver à croire qu'il y a quelque chose de beau pour toi à l'autre bout. Une fois, je t'ai envoyé manger de la m... rappelle-t-elle à Jean Lortie. Tu m'as appris qu'on ne pouvait pas dire n'importe quoi à n'importe qui, et encore moins à quelqu'un qu'on aime ».

C'est surtout avec les éducateurs que les liens se créaient. Ni l'une ni l'autre n'a gardé de contact avec les autres filles. Car malgré la présence — imposée — du groupe, la vie au centre d'accueil est loin de s'apparenter à la colonie de vacances, d'où l'on repart avec les numéros de téléphone de toutes les copines. Ici, chaque adolescente vit de gros problèmes. Laide qu'elles peuvent s'approprier est limitée.

À leur façon, par leur témoignage, Danielle et Roxanne espèrent être un espoir pour tous les jeunes qui entrent aujourd'hui en centre d'accueil, avec l'impression d'entrer « en prison ». Un espoir aussi pour les parents qui n'arrivent plus à remplir leur rôle, mais qui, pour la plupart, souhaitent le bonheur de leurs enfants.

« C'est sûr que c'est pas l'idéal. Mais on n'est pas dans un monde idéal », conclut Danielle avec réalisme.

POLO tricot chenille 59.⁹⁵

Texture clé de la saison, il appréciera la souplesse et le confort de ce tricot. Jeu de larges bandes chinées et jacquard en marine, ciel, bleu. P.m.g.tg. Rég. 75.00*

POLO rayé athlétique 39.⁹⁵

Maille piquée pur coton pour un polo pure mode avec ses larges rayures en tons de gris charbon et marine, bord du col liséré. P.m.g.tg. Rég. 50.00*

CHEMISE microsuède 59.⁹⁵

Texture pure mode de la saison, tissu hypersouple au toucher suède pour une chemise d'un confort exceptionnel. Couleur vedette: le chamois. P.m.g.tg. Rég. 80.00*

HEURES D'AFFAIRES DU TEMPS DES FÊTES: du 1er au 23 décembre, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale: du lundi au vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00, dimanche de 10h00 à 17h00. Vieux-Québec: du lundi au samedi de 9h30 à 21h00, dimanche de 12h00 à 17h00.

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

La carte de crédit Simons facilite votre magasinage et rapporte des points-bonis Simons



*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Un homme patient...

Un Baie-Comois dans l'attente d'une greffe depuis plus d'un an... à Montréal

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Par la force des choses, Pierre Tremblay est un homme patient. Depuis maintenant plus d'un an, l'homme de Baie-Comeau vit au jour le jour à Montréal, dans l'attente d'une double greffe pulmonaire qui lui permettra de penser à retrouver une vie normale.

Atteint du syndrome de Young, une maladie qui s'attaque à ses bronches et ses poumons, Pierre Tremblay a dû abandonner son emploi de camionneur en 1996. Même s'il est non-fumeur, sa capacité pulmonaire n'est plus que de 19%. M. Tremblay souffre aussi d'emphysème et d'autres problèmes pulmonaires.

Arrivé à la Maison des greffés de Montréal le 12 novembre 1997, Pierre Tremblay est aujourd'hui le plus ancien patient en attente d'une greffe. « J'ai connu bien des gens qui sont passés avant moi », lance l'homme de 48 ans. La principale difficulté, c'est que M. Tremblay possède un groupe sanguin plutôt rare, B positif. « C'est long et difficile avant de trouver un donneur compatible, explique-t-il. Mais je dois attendre et espérer. »

Comme si le cas n'était pas assez compliqué, Pierre Tremblay ne peut retourner voir son épouse et son fils à Baie-Comeau tant que l'opération n'est pas faite. En effet, une double greffe des poumons doit se pratiquer dans les quatre heures suivant le prélèvement des organes, contrairement au cœur, au rein ou au foie. « Pour être franc, je trouve quelquefois le temps long loin de la mai-

son », confie M. Tremblay, qui conserve malgré tout un bon moral devant la maladie.

Si Pierre Tremblay possède la patience et le moral, l'argent vient toutefois à lui manquer. Depuis 18 mois, il doit se contenter des 1000\$ mensuels qu'il reçoit de l'aide sociale. La moitié de ce montant va à la pension à la Maison des greffés et pour le reste, M. Tremblay en a tout juste pour payer le quotidien... et certains médicaments, non admissibles à des remboursements.

M. Tremblay, qui doit constamment se déplacer avec un appareil l'aidant à respirer plus aisément, bénéficie toutefois d'un coup de main financier du Centre l'Émergent de Baie-Comeau, mais il en manque toujours.

C'est pourquoi l'homme sollicite l'aide de la population. Lors de son départ pour Montréal, une première campagne de souscription lui avait permis d'amasser près de 10 000\$. Il ne se fixe pas d'objectif pour cette fois. « Vous savez, toute aide est grandement appréciée », lance-t-il d'un ton timide.

M. Tremblay, qui désire remercier à l'avance le public, indique qu'une partie de cet argent sert à défrayer les dépenses des trop rares voyages de sa famille dans la métropole. Son épouse, qui souffre aussi de problèmes de santé, ne peut pas plus travailler que lui. « J'espère qu'ils pourront être là pour les Fêtes », conclut-il, le souffle court. On vous le souhaite, M. Tremblay!

Les gens intéressés à faire un don pour soutenir le combat de Pierre Tremblay peuvent l'envoyer au 1583, des Colombers, Baie-Comeau, G5C3L9.

Pierre Tremblay est atteint du syndrome de Young



M. Tremblay doit constamment se déplacer avec un appareil l'aidant à respirer.

BEAUPORT

Un maire « amélioré »

Jacques Langlois reprend son poste

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

■ **BEAUPORT** — Jacques Langlois a repris du service comme maire. Dès le lendemain matin de sa défaite à l'élection provinciale. Avec un « feu » sacré qu'il dit renouvelé, pour une fonction dont il n'a jamais cessé de toucher le salaire.

Un retour avec un feu sacré qu'il dit renouvelé

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL le candidat libéral battu par le péquiste Jean-François Simard, dans la circonscription de Montmorency, lors d'une entrevue où il a commenté sa défaite sans amertume et avec un brin de philosophie.

M. Langlois a été catégorique : il ne revient pas à la mairie comme vers un second choix. « Je voulais travailler pour la Ville, mais à un autre niveau, a-t-il dit de sa tentative de devenir député libéral. Ces deux dernières années ont été difficiles parce que le gouvernement a décidé de nous (les édiles) transférer ses comptes à payer. »

Il a cité les dossiers du pacte fiscal avec le monde municipal et surtout les coupes de 375 millions \$ infligées aux villes par le gouvernement Bouchard à l'appui de son implication dans la campagne électorale. « Je voulais me porter défenseur de ma ville et d'autres villes face au gouvernement. »

« Probablement qu'il y en a d'autres qui ont pensé comme moi, a-t-il ajouté. Il y a eu une douzaine des maires qui se sont présentés » pour le Parti libéral du Québec, a-t-il poursuivi, en mentionnant notamment le nom de Guy Leblanc, premier magistrat à Trois-Rivières.

S'il « espère que le message est passé » au gouvernement Bouchard, à propos des griefs des villes, M. Langlois dit accepter avec résignation le verdict populaire. « Les gens nous disent, "ce n'est pas notre priorité, ce n'est pas essentiel". »

IL A TOUJOURS REÇU SON SALAIRE

« J'ai recommencé (le boulot de maire), mardi (au lendemain même de l'élection du 30 novembre), à 9h, souligne-t-il. Je n'ai jamais abandonné mon bureau de toute la campagne. »

Ce qui le rend à l'aise d'avoir continué de recevoir son salaire des Beauportois tout au long de la campagne électorale, malgré les reproches de l'opposition à l'hôtel de ville — « elle a travaillé pour le PQ pendant la campagne ! » réplique M. Langlois.

« J'ai siégé à un comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ); j'ai participé à une rencontre sur un dossier commun avec Jean-Paul L'Allier (maire de Québec) et les représentants du port de Québec; j'ai donné des approbations à des contrats pour des travaux; j'ai signé de la correspondance à tour de bras, a-t-il énuméré. Donc, du travail de maire. »

En fait, il a laissé entendre que ses électeurs municipaux retrouveront un édile amélioré. « Je l'ai pas perdu, a-t-il répliqué lorsque LE SOLEIL lui a demandé s'il a encore le feu sacré pour diriger la Ville. De plus, d'avoir travaillé comme ça (candidat au scrutin provincial), sur le plan régional, pendant 30 jours, ça avive mon "feu régional". Je suis vice-président de la CUQ. Je suis normalement le prochain président de la CUQ, en janvier de l'an 2000. Brasser ces dossiers régionaux, c'est bon. »

Prudemment, M. Langlois a refusé de tirer un trait définitif sur toutes ambitions politiques autres que celle d'être élu au plan municipal. « J'ai été sollicité (par des formations politiques) pendant plusieurs années, à d'autres niveaux. Je vais tirer des leçons de mon expérience. Je ne mets pas une croix là-dessus. Mais ce n'est pas l'engagement de dire que je suis prêt à repartir. J'ai un travail à faire, ici. »

M. Langlois a constaté qu'une campagne électorale québécoise est bien différente de celle menée au niveau municipal. « Une élection à la mairie, c'est mené de façon plus personnelle. T'es plus en contrôle des questions, des réponses, des enjeux et des dossiers. Tu es toujours sur la patinoire. »

« Au provincial, cela a été une campagne plus axée sur les chefs. C'est un peu frustrant pour les candidats. »

M. Langlois n'a pas voulu faire porter le poids de sa défaite ni sur les sondages ni sur la présence d'un candidat de l'Action démocratique. « Je constate que l'ADQ a 17% des voix. J'ai 34%. À nous deux, c'est plus de 50%. Mais je ne saurais dire si les votes (adéquistes) auraient été pour moi. »

Sur les sondages, qui sont tombés comme autant de briques sur la tête des libéraux tout au long de la campagne, M. Langlois a fait valoir que « sans être antidémocrate, ça mériterait d'être mieux encadré ». Sauf qu'il en est un qui a fait plaisir à Jacques Langlois. Le coup de sonde du SOLEIL « mentionnait que le degré de satisfaction de la population à l'égard du maire de Beauport était de 64% ».

Il revient à reculons, selon l'opposition

BEAUPORT — « À mon avis, il revient à reculons », a commenté sèchement le chef de l'Union municipale de Beauport, Jean-Paul Michaud, au sujet de Jacques Langlois, celui qui est toujours maire de cette municipalité, après avoir été battu comme candidat libéral dans Montmorency, le 30 novembre.



ARCHIVES, LE SOLEIL
J.-Paul Michaud

Le principal porte-parole du parti d'opposition à l'hôtel de ville a indiqué en début d'entrevue : « Nous avons toujours offert notre collaboration. Nous continuerons à jouer notre rôle de chien de garde. »

M. Michaud a dit ne pas croire M. Langlois lorsque celui-ci affirme retourner avec entrain à ses fonctions de dirigeant de la Ville. « Il a oublié les intérêts des gens de Beauport. La municipalité ne l'intéresse plus, j'en suis convaincu. Il souhaitait s'intéresser à des dossiers de plus grande envergure. »

« Je vais faire une prédiction, a-t-il avancé. C'est le futur candidat libéral fédéral. C'est son droit le plus strict. Mais il est fatigué de la mairie. »

« Il est essouffé de la politique municipale, reprend M. Michaud. Il n'a jamais été habitué à gérer une ville avec une opposition. Il a été battu sur un règlement d'emprunt. Une première, à Beauport. »

Mais le chef de l'opposition beauportoise ne désarme pas sur un point : il soulève des questions à propos du salaire de maire que M. Langlois a continué d'encaisser pendant qu'il menait sa campagne électorale provinciale.

« Je ne l'ai pas vu durant le conflit entourant le départ de Claude Larose (de la Société des transports de la Communauté urbaine de Québec; ni aux assemblées municipales. »

« Le maire Langlois dit que des conseillers (de l'opposition) ont donné leur appui à un candidat qui a été élu (le péquiste Jean-François Simard). C'est leur opinion personnelle. Mais ils n'ont jamais manqué une réunion. Le maire, lui, a pris du temps sur son temps de maire. » M.C.



ARCHIVES, LE SOLEIL
Le maire de Beauport, Jacques Langlois.

URGENT

VENTURE allongée 98
Tout équipée

Rabais jusqu'à
5 500\$



#81031

Démo

DERNIERS À LIQUIDER

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

Financement de 2,9% 36 mois.
Disponible sur la plupart
des modèles

OLDSMOBILE Intrigue GLS 98

4
DERNIERS
À
SACRIFIER

4 portes, moteur 3,8

Rabais
6 300\$



Démo

#81578

PORTNEUF

251 220 \$ à Carrefour jeunesse-emploi

Ayant pour but de préparer les jeunes à l'emploi pour qu'ils deviennent des leviers de développement socio-économique, le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf bénéficiera d'un budget de 251 220 \$ pour 1998-1999. Situé à Saint-Marc-des-Carières, dans l'ancien centre administratif de la commission scolaire de Portneuf, le Carrefour dispense des services d'intégration sociale et professionnelle et de l'information sur les programmes jeunesse aux 14 000 jeunes âgés de 16 à 35 ans du comté. Il offre aussi des services d'accompagnement, d'évaluation et d'orientation professionnelle de même que de l'aide en recherche d'emploi et en démarrage d'entreprises. M.G.

SAINT-RAYMOND

Exposition des crèches du monde

Les artistes collectionneurs Jean-Louis Pelletier et Gisèle Déry racontent, depuis hier, à Saint-Raymond de Portneuf, l'histoire de la nativité dans le monde à travers une extraordinaire exposition qui regroupe 116 crèches provenant de 60 pays. L'exposition présente, entre autres, des crèches de la Suisse avec son village alpestre, de l'Italie avec la pièce de collection de l'artiste Fontanini, du Portugal avec le paysage du Port de Nazaré et de l'Allemagne avec le Zugspitze. Le Mexique, le Ghana, l'Espagne, la Grèce, la Pologne, le Japon, la Chine et plusieurs autres pays sont aussi représentés. La troisième édition de l'exposition



«Les crèches du monde» se déplace cette année à Place Côte Joyeuse. Lan dernier, 5000 personnes ont

été séduites par ce tour du monde de la nativité. Pour information et réservation : (410) 337-4992. M.G.

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

4,4 millions \$ pour l'hébergement

Construit il y a une trentaine d'années, le Centre d'hébergement de Saint-Marc-des-Carières sera rénové et amélioré au coût de 4,4 millions \$ d'ici septembre 1999. Les travaux viseront à rendre plus fonctionnel et plus sécuritaire l'établissement rendu désuet par l'alourdissement de la clientèle. Les 57 résidents du centre ont été relogés à Saint-Casimir et à Donnacona au cours des derniers jours. La capacité d'accueil demeurera toutefois la même une fois la cure de rajeunissement complétée. La bâtisse agrandie et réaménagée répondra dorénavant aux nouvelles normes gouvernementales en matière d'hébergement. M.G.

JAM DES NEIGES

50 000 \$ à sa première activité de financement

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ils étaient près de 1000 hommes et femmes du milieu des affaires, hier à l'hôtel Hilton de Québec, à participer à la première activité de financement du Jam des neiges, un brunch qui a permis de recueillir 50 000 \$.

C'est sous le thème «Viens prendre l'ère» que se tiendra le Jam des neiges, du 27 décembre 1999 au 5 janvier 2000, alors que 1000 garçons et filles de toutes les nationalités, âgés entre 14 et 18 ans, viendront découvrir les joies du camping d'hiver à Québec. Comme l'expliquait le président du rassemblement Pierre Coulombe, lors de son allocution, hier, cette première activité jettera les bases du financement de ce grand événement.

«Un succès comme celui de ce matin nous donne de l'enthousiasme et des ailes pour poursuivre. Cette activité s'inscrit dans un programme plus large de financement. Le budget du Jam est de 8 millions \$, dont 4 millions \$ seront couverts par les inscriptions, 2 millions \$ par les trois paliers de gouvernement et 2 millions \$ par l'entreprise privée, en dons, en commandites, biens et services», a-t-il détaillé.

L'immense mobilisation de gens d'affaires lors de ce brunch de financement a été rendue possible grâce aux deux présidents d'honneur de l'événement, Georges Bernard et Jean-Marc de

Mondehère, de la Banque Royale. Ces derniers étaient chargés de courtiser les éventuels participants.

«Spontanément, la réaction fut très positive. Notre objectif était de 50 000 \$ et nous l'avons rencontré. Nous sommes fiers de notre clientèle de firmes de professionnels, notaires et avocats, et cela s'est répercuté dans tout le milieu d'affaires de Québec», expliquait Jean-Marc de Mondehère.

À cette somme, se sont ajoutés quelques dollars supplémentaires recueillis lors d'un encan tenu à la fin du brunch. Selon Jean-Marc de Mondehère, d'autres activités destinées au grand public viendront renforcer la présente campagne de financement, qui devrait se clore par un autre brunch.

RECONNAISSANCE

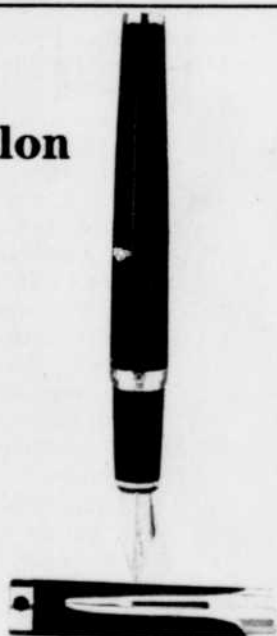
Le brunch de financement a aussi donné l'occasion à la Fédération des scouts du Québec d'honorer trois de ses plus illustres membres, soit Jean-Marie Poitras, Jean Pelletier et Pierre-F. Côté.

«Ces personnes ont marqué, chacune à leur manière la vie de Québec, du Québec et du Canada. Ce n'est pas la première fois qu'elles sont honorées ou remerciées pour services rendus à la communauté, mais aujourd'hui, ils le sont non pas en tant que personnes publiques, mais pour leur apport au mouvement scout et pour démontrer qu'ils ont su maintenir leurs engagements scouts tout au long de leurs carrières respectives», a commenté le président de la fédération, André Bérubé.



Le brunch de financement a aussi donné l'occasion à la Fédération des scouts du Québec d'honorer trois de ses plus illustres membres, soit Jean Pelletier (ex-maire de Québec), Jean-Marie Poitras (ex-président de La Laurentienne) et Pierre-F. Côté (ex-directeur général des élections).

L'Étalon



WATERMAN

La collection comprend: stylo plume, stylo à bille, portemine et stylo à bille roulante.
La collection disponible en quatre couleurs laquées: noir, rouge, vert et bleu.
À partir de 200\$ chacun. Offert dans un écrin de luxe.
Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

BOUTIQUE DU
Stylo

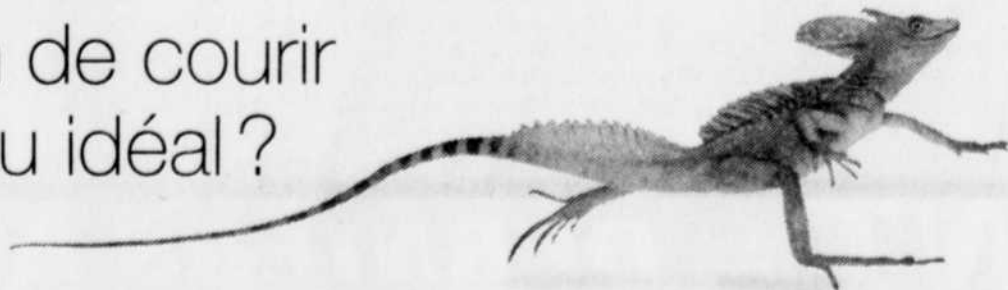
PLACE LAURIER GALERIES CHAGNON
SAINTE-FOY LÉVIS
AUSSI À LAVAL ET SAINT-BRUNO

Sauvetage sur la Saint-Charles



Un homme a été sorti des eaux glaciales de la rivière Saint-Charles, hier soir, par les pompiers de Québec. L'homme, qui était conscient, a été aperçu, flottant dans l'eau, par un piéton qui traversait le pont de la 3e Avenue, qui relie les quartiers Saint-Roch et Limoilou. Il a couru jusqu'à un garage voisin pour appeler les secours. L'appel est entré à 9 h 13 et, à 9 h 17, l'individu était secouru. Il a saisi la bouée que les pompiers lui ont lancée. Il a été conduit à souffrant d'hypothermie. Selon le lieutenant Lemire, de la police de Québec, il n'eut fallu que quelques minutes de plus pour qu'il décède à cause du froid. C. S.

Encore en train de courir après le cadeau idéal?



Voici les 10 raisons principales qui font du téléphone SCP Clearnet le cadeau que tout le monde veut.

- 1 C'est le téléphone SCP bimode le plus vendu au pays.
- 2 Seul Clearnet offre un forfait de temps d'antenne illimité la fin de semaine. Cela représente plus de 11 000 minutes à partir de seulement 30\$ par mois (on pourra vous dire merci mille fois!).
- 3 Seul Clearnet offre la messagerie vocale, l'afficheur et l'appel en attente sans supplément.
- 4 Seul Clearnet facture à la seconde pour tout type d'appel.
- 5 Pas de frais d'itinérance au Canada.
- 6 Pas de frais de mise en service ni de microprocesseur à acheter.
- 7 Aucun contrat à signer.
- 8 Une garantie de satisfaction de 30 jours sur votre appareil Sony.
- 9 Appels locaux gratuits le jour de votre fête.
- 10 Et si vous achetez un SCP Clearnet dès maintenant, vous obtenez gratuitement, au choix, un Walkman Sports de Sony, un radio-réveil Dream Machine™ de Sony ou quatre billets de cinéma Cinéplex.

le futur est simple™ • www.clearnet.com • 1 888 CLEARNET™

clearnet
scp





L'Indiscret
LIndiscret@lesoleil.com

Ben Kodak



ARCHIVES LE SOLEIL

Le bureau de presse de Benoît Bouchard avait piqué une colère bleue quand j'avais souligné la propension du président du Bureau de la sécurité des transports à jouer au kid kodak, notamment quand il a convoqué les journalistes au dépôt du rapport d'enquête sur l'accident de Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon. Une enquête qui a abouti à un crash, puisqu'on n'a pas trouvé de causes exactes. Eh bien, sa conférence de presse (d'où la photo ci-dessus) a coûté 20000\$. Le petit document d'animation a coûté 8900\$ au BST, et on a versé 5350\$ à une firme de communications pour assister les employés du bureau. Benoît Bouchard a présenté un compte de dépenses de 1018\$, le reste s'égarant dans d'autres dépenses. Quand l'accident de Propair est arrivé à Mirabel, l'ancien ministre était en vacances, chez lui, à Roberval. Il a nolié un avion privé au coût de 1568\$ (plus 200\$ pour le retour) afin de se rendre sur les lieux.

Un lièvre poivré

Robert Audet, de Cossette Communication-Marketing, a réussi un beau coup de fusil cet automne. Un matin d'octobre, au cours d'un séjour dans la réserve de Portneuf, il sort du camp pour humer l'air frais, aperçoit un lièvre, bien assis, indifférent, semble-t-il, au va-et-vient des chasseurs qui se préparent pour la journée. Il rentre à toutes jambes, saisit son fusil, ressort, fait feu. Le lièvre est toujours là, toujours assis, toujours aussi indifférent... Un compagnon avait placé un lièvre, abattu la veille, comme appât pour chasseur trop impulsif.

Duceppe éconduit

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, avait été invité par Radio-Canada pour commenter le résultat des élections, lundi soir dernier, au studio aménagé au Salon rouge de l'Assemblée nationale. M. Duceppe s'est présenté à l'heure dite, un peu essoufflé. Il a attendu. Attendu encore un peu. Jacques Parizeau dissertait pendant ce temps sur les ondes de la télévision nationale. Pour finalement se faire dire que sa présence n'était plus requise et qu'il pouvait disposer. M. Duceppe et son adjoint ne l'ont pas trouvé très drôle.



Gilles Duceppe

En panne

Les confréries, c'est connu, servent aux adhérents à multiplier leurs contacts et à bénéficier de l'expertise de l'ensemble des membres. C'est la raison pour laquelle un membre de l'une de ces confréries, Marcel Lachance, le propriétaire de la compagnie Antirouille Champlain, a fait appel à son grand ami, Jean-Paul Dolbec, de Dolbec Transport, pour que celui-ci se charge du déménagement de ses meubles, le lundi 30 novembre. Quand Marcel Lachance a vu les employés quitter sa résidence de Beauport à destination de son nouveau logement à Québec, il s'est donc dit que l'affaire était dans le sac, ses plantes bien au chaud, et que tout allait être livré à l'heure. C'est à ce moment que la tuile est arrivée. Le camion s'est immobilisé en route. Un bris mécanique? Que non! Une crevaillon? Nenni! Une panne... Une panne d'essence. Lachance n'a pas ri, sur le coup, mais depuis, il se paie la tête de son ami Jean-Paul.

CENTRES D'ACCUEIL

« Arrêtez de vous mêler de vos affaires ! »

Une éducatrice plaide que bien des enfants pourraient être protégés plus tôt si les adultes, et non seulement leurs parents, s'impliquaient

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ LÉVIS — « Il faut dire aux gens d'arrêter d'être individualistes. Quand tu vois un adolescent brasser une fille à l'aréna, tu intervient. »



Claudette Samson
CSamson@lesoleil.com

À L'AIDE DES JEUNES

C'est un véritable cri du cœur que lance Nicole Rousseau aux adultes. Éducatrice au Campus Lévis pour les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, elle a trop vu passer d'enfants qui auraient pu être aidés beaucoup plus tôt.

« Ces jeunes ont eu des profs, des coaches de hockey, des voisins. Les parents sont jugés trop vite. Bien souvent, ils se retrouvent isolés parce qu'ils ont des problèmes, et personne ne se préoccupe des enfants. »

Vibrante, elle n'est pas tendre envers ceux « qui s'enferment dans leur petite maison et refusent de voir ce qui se passe autour d'eux. »

« Tu vois ça de bonne heure, les jeunes qui vont avoir de la misère. Il faut être tolérant, arrêter de juger, être davantage supportant et empathique. »

AIDER LES PARENTS

« Tous les parents veulent être heureux. Quand on les abandonne avec



Nicole Rousseau, éducatrice au Campus Lévis, invite les adultes à s'engager davantage envers les enfants.

leurs problèmes d'alcool, de santé mentale, de pauvreté, on leur enlève l'opportunité d'être aidés. »

Les difficultés du milieu familial sont le premier facteur de risque de suicide pour les jeunes, indique Anne Robitaille, psychologue au Campus Lévis.

« Tu vois ça de bonne heure, les jeunes qui vont avoir de la misère. Il faut être tolérant, arrêter de juger... »

Les conflits conjugaux non résolus entre les parents, la violence, les abus sexuels et physiques, l'abandon sont autant de causes de souffrance pour les jeunes qu'elle rencontre.

Mais en même temps, le milieu familial est celui où l'enfant devrait trou-

ver la sécurité nécessaire à son développement. D'où la nécessité d'aider les parents.

Car un centre de réadaptation demeurera toujours un milieu artificiel, disent unanimement ceux qui y travaillent. D'où l'importance de travailler avec les parents — « quand c'est possible et que la sécurité de l'enfant n'est pas compromise » —, « parce que c'est là que l'enfant va retourner vivre ».

MEURTRE DU DENTISTE DE LYSTER

La perpétuité pour Mercier

Il devra rester au moins 10 ans en prison

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Le meurtrier du dentiste Paul Dubé de Lyster, Jonathan Mercier, a écopé d'une peine de prison à perpétuité. Coupable de meurtre au second degré, le Victoriavillois de 23 ans devra passer au moins dix ans derrière les barreaux avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

C'est la sentence qu'a rendue le juge Réjean Paul de la cour supérieure, au palais de justice de Victoriaville. Il a de plus imposé à Mercier une peine concurrente de deux ans d'emprisonnement pour le chef de complot en vue de commettre un vol qualifié auquel il a également été reconnu coupable dans cette affaire.

En plus de tout cela, Mercier, qui était déjà bien connu des milieux policiers et judiciaires avant cette sordide affaire de meurtre, s'est vu interdi-

re de posséder des armes à feu, des munitions ou des substances explosives pour le reste de sa vie.

Un jury de six hommes et six femmes l'avait trouvé coupable des deux accusations qui pesaient contre lui après seulement une journée de délibérations. Son procès s'était étalé sur une période de près de trois semaines et une trentaine de témoins y avaient été entendus.

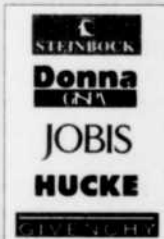
AGRESSION SAUVAGE

Mercier s'était présenté chez le D^r Dubé le 28 décembre 1996, en compagnie de deux femmes, pour y voler de l'argent. Lorsque le dentiste à la retraite, âgé de 71 ans avait ouvert la porte, Mercier l'avait sauvagement assailli à coups de marteaux à la tête. Le septuagénaire est décédé des suites de ses blessures.

L'une des femmes qui accompagnaient Mercier et qui a été reconnue comme l'une des instigatrices du complot, Micheline Dubois, purge présentement une peine de 11 ans de prison après avoir plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire. Les quatre autres coaccusés dans cette affaire reviendront devant le tribunal le 1^{er} février.

Ne vous retenez plus...

25% de rabais* sur toutes nos collections



* sauf accessoires, bijoux et pantalons Bruno S-Haire

L'expression parfaite de l'élégance

Boutique **JOSÉE LAURENT** PLACE STE-FOY 654.1388

Osez... comparer.

ACURA
La toute nouvelle TL 1999.
Racée, séduisante, fougueuse.



L'Acura 3.2TL 1999

35 000 \$*

- V6 de 225 chevaux avec VTEC
- antipatinage des roues
- transmission automatique de type sportshift
- phares haute densité
- sièges chauffants en cuir
- toit ouvrant électrique
- chaîne Bose avec lecteur CD
- 2 premiers services d'entretien compris
- assistance routière 24 heures Acura!

* PMS de la 3.2TL 1999. Transport et préparation (850\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire.

ACURA
Optima
QUÉBEC (Québec)

4901, boul. des Galeries
622-8180
Extérieur sans frais: 1-888-21Acura
Voisin des Galeries de la Capitale

Une collaboration du restaurant au
Parmesan

www.acuraoptima.com

LE QUÉBEC LE CANADA

RAPPORT DE L'ONU SUR LA PAUVRETÉ

Québec doit prendre sa part du blâme

Syndicats et organismes communautaires pointent du doigt la réforme de l'aide sociale

MONTRÉAL (PC) — Une coalition d'organismes populaires et syndicaux québécois se réjouit de ce qu'un rapport des Nations unies fasse écho à leurs critiques traditionnelles quant à l'appauvrissement grandissant des citoyens d'un pays pourtant reconnu comme l'un des plus favorisés.

Le Québec est nommé par le doigt par le rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU rendu public vendredi. Sa loi 186 réformant l'aide sociale et la saisie d'une partie des prestations en cas de non-paiement de loyers font particulièrement mal paraître la province.

C'est ce qu'ont voulu souligner à gros traits huit organismes sous l'égide de la Ligue des droits et libertés, hier en conférence de presse.

Le Québec, comme les autres provinces, doit prendre sa part du blâme et assumer ses responsabilités, a prôné hier Georges Lebel, de l'Association améri-

caine des juristes.

Au total, six provinces, dont le Québec et l'Ontario, sont critiquées par l'ONU pour l'instauration du «workfare», liant les prestations d'aide sociale à l'obligation de travailler.

« Dans le cas du Québec, peut-on lire dans le rapport de l'ONU, cette mesure a été mise en application en dépit de l'opinion de la Commission des droits de la personne et des décisions du Tribunal des droits de la personne qui soutiennent que ces programmes font preuve de discrimination sur l'âge et le statut social. »

Selon le porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain, François Saillant, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU « condamne l'obligation faite aux jeunes de moins de 24 ans de travailler,

à défaut de quoi ils voient leurs prestations de 490\$ amputées de 150\$ ».

Bien sûr, admet Georges Lebel, cette mesure ne peut être assimilée au travail forcé. Toutefois, estime ce porte-parole de l'Association américaine des juristes, « cette mesure ne reconnaît plus le droit à un niveau de vie décent, puisqu'elle fait en sorte de faire passer des gens sous le seuil de pauvreté. »

Autre sujet d'inquiétude pour l'ONU: les nouvelles lois ontariennes et québécoises permettant de verser directement une partie des prestations d'aide sociale aux propriétaires de logements, sans le consentement du prestataire. Cette critique de l'ONU fait tout spécifiquement écho au principal cheval de bataille du FRAPRU depuis la mise en application de la loi 186.

Si le rapport ne nomme pas directement le Québec sur l'enjeu de l'ac-

croissement des banques alimentaires dont le nombre a augmenté de 500% dans la province entre 1990 et 1996, le porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, se scandalise de l'attitude du gouvernement à cet égard.

« Quand les experts gouvernementaux ont interrogé le Québec sur cette question, le Québec a soutenu que la chose n'était pas problématique », se plaint-il. En guise de réponse à l'ONU, le Québec soutenait que, « loin d'être négative, l'existence de banques alimentaires démontre la volonté d'une société de partager ses ressources avec ses membres les plus démunis et ce, d'une façon volontaire, non gérée par l'État ».

Dans un communiqué conjoint sous l'égide de la Ligue des droits et libertés, huit organismes sociaux estiment « qu'il est difficile de trouver pire comme justification de laisser-aller ».

Six provinces sont critiquées par l'ONU

La religion hors de l'école

Une coalition demande l'abolition de l'enseignement religieux

MONTRÉAL (PC) — Un an après qu'Ottawa et Québec se sont entendus pour modifier la constitution canadienne, de manière à permettre l'instauration des commissions scolaires linguistiques, il est grand temps d'abolir l'enseignement catholique et protestant offert dans les écoles. L'heure est venue, estime la Coalition pour la déconsecration du système scolaire, de rendre l'école laïque.

Réunis hier pour relancer leur plate-forme, les porte-parole de cette Coalition, un regroupement constitué surtout de syndicats, estiment en effet qu'il ne revient pas à l'école mais aux divers groupes religieux de transmettre leurs croyances, « en dehors du curriculum scolaire ». À l'heure actuelle, l'enseignement religieux (ou moral) est le seul qui bénéficie d'un temps obligatoire dans l'horaire, et ce de la première à la onzième année.

En effet, dans sa refonte des programmes, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, n'a pas touché à ce volet de l'école. Elle a cependant confié au professeur Jean-Pierre Proulx, de l'Université de Montréal, le soin de lui faire rapport sur la place de la religion à l'école. Après un an d'enquête, le groupe de M. Proulx doit remettre son rapport d'ici quelques semaines.

« Les écoles ne sont pas des églises, ni des temples, ni des mosquées », a pour sa part lancé la pré-

sidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé. Celle-ci soutient que l'école étant un important facteur d'intégration des minorités culturelles, il est urgent que la religion ne sépare plus les élèves, comme elle le fait à l'heure actuelle.

La Coalition dont elle fait partie rêve plutôt d'un cours d'initiation aux grandes valeurs universelles, qui aborderait les grandes religions ainsi que le phénomène religieux, de manière à mettre les jeunes en garde contre les sectes.

Un tel cours aurait aussi l'avantage, croit la Coalition pour la déconsecration du système scolaire, de relativiser le caractère absolu que revêt la religion dans certaines communautés en informant les élèves du fait qu'il existe d'autres religions toutes aussi valables que la leur.

La porte-parole de la Coalition, Louise Laurin, a aussi rappelé que la situation actuelle, qui privilégie les religions catholiques et protestantes, va à l'encontre des Chartes canadiennes et québécoises qui garantissent la liberté de religion. Pour maintenir les privilèges de ces deux religions, le Québec a dû recourir à la clause nonobstant, ce qui n'est pas reluisant et ce qui, estime Mme Laurin, « constitue une forme de discrimination envers les citoyens des autres confessions ou ceux qui ne pratiquent aucune religion ».

AUDIENCES SUR LA MANIF DE L'APEC

Nouveaux obstacles

VANCOUVER (PC) — La présidente de l'organisme qui se penche sur les affrontements survenus entre la Gendarmerie royale du Canada et des manifestants au sommet de l'APEC de l'an dernier se dit déterminée à poursuivre les audiences, malgré de nouveaux obstacles de nature judiciaire.

M^{me} Shirley Heafey a même soutenu hier que les audiences pourraient reprendre dès la fin du mois. Pourtant, Gérald Morin, le commissaire chargé de l'enquête, a démissionné vendredi.

L'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC portait sur les agissements des agents de la GRC au sommet de l'APEC au cours duquel des manifestants, pour la plupart étudiants, ont été aspergés de poivre de Cayenne, détenus ou fouillés à nu.

À la suite de ces incidents, 40 plaintes ont été déposées auprès de la Commission, un organisme indépendant qui étudie les plaintes du public contre la GRC, ce qui a incité M^{me} Heafey à ordonner la tenue d'audiences, qui ont débuté cet automne, tambour battant.

Mais M^{me} Heafey, une avocate d'Ottawa, semble se diriger tout droit vers une collision frontale avec l'avocat de 39 policiers de la GRC, déterminé à recourir à la Cour fédérale pour faire déraiser les audiences de la Commission.

L'avocat George Macintosh estime qu'il est temps pour la Commission de se retirer. Il souhaite qu'une personne ayant une expérience judiciaire - et non l'actuel comité de trois commissaires - se prononce sur le sort de ses clients. Si le processus ne permet pas d'exposer correctement leur position, leur carrière est en jeu, a-t-il dit.

Les audiences devraient à son avis être remplacées par une enquête présidée par un juge à la retraite, ou encore traitées par les tribunaux dans le cadre de quatre poursuites au civil actuellement pendantes.

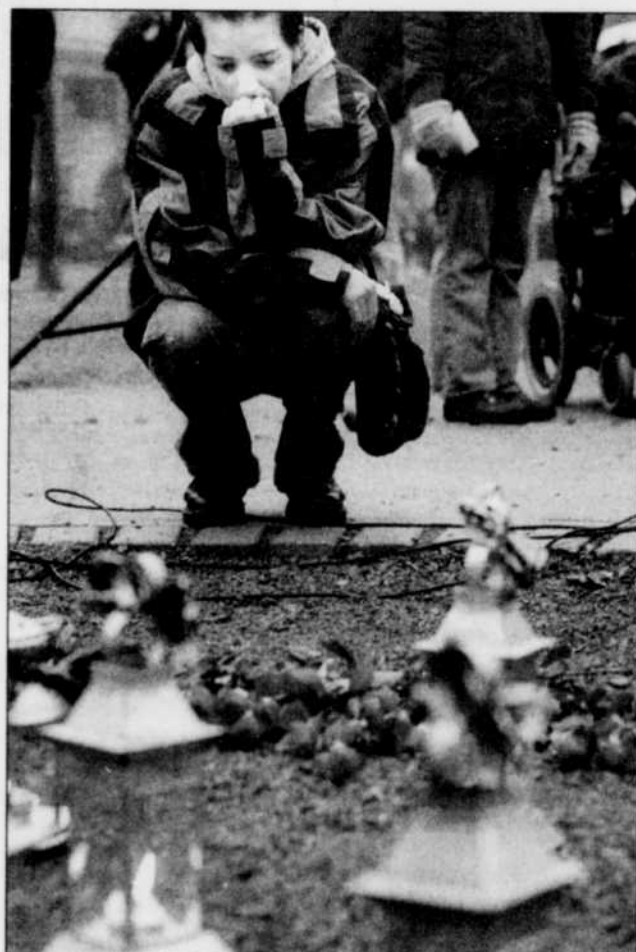
Auparavant, l'avocat avait convaincu un juge de suspendre les audiences à cause d'allégations de partialité contre M. Morin, qui présidait le comité ad hoc chargé d'enquêter sur les incidents — allégations que M. Morin dément.

M. Morin, un avocat de Saskatchewan, a par ailleurs démissionné de la Commission vendredi, en invoquant l'ingérence de Mme Heafey, ce que cette dernière nie.

« Si la Commission veut poursuivre ses travaux, nous pourrions déposer une autre requête visant à stopper la Commission en son entier à la suite de ce que nous avons entendu vendredi dans les discours de M. Morin », a dit M^{me} Macintosh. L'avocat soutient que les allégations de M. Morin soulèvent la question de savoir si M^{me} Heafey elle-même ne porte pas atteinte au processus d'enquête. D'autre part, il rejette la suggestion faite antérieurement par M^{me} Heafey, à l'effet que les audiences pourraient se poursuivre avec les deux membres restants du comité.



Shirley Heafey



Elles étaient plusieurs à se remémorer l'effroyable tuerie à l'École polytechnique de Montréal.

Un monument à la mémoire des victimes

MONTRÉAL (PC) — La ville de Montréal a présenté hier les artistes en lice pour la réalisation d'un monument qui sera érigé, l'an prochain, à la mémoire des 14 jeunes femmes assassinées en 1989 par un tueur misogyne à l'École polytechnique, et à la mémoire aussi de toutes les femmes victimes de violence.

La cérémonie s'est déroulée en présence des proches des disparues au parc Troie, dont une partie sera bientôt rebaptisée Place du 6 décembre par le conseil municipal.

La présidente de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence, Claire Roberge, a rappelé l'importance de cet autre jour du Souvenir, celui rappelant la mort des femmes tombées sur « un champ de bataille qu'elles ignoraient, celui de l'égalité des choix. Elles pensaient cette guerre bien finie ».

Selon plusieurs groupes de défense des femmes, la tragédie du 6 décembre n'est pas que l'oeuvre d'un fou. « La violence du 6 décembre reflète, d'une manière tragique, la violence faite aux femmes dans le quotidien: viol, harcèlement sexuel, incestes, violence conjugale ou autre », estime la Table des centres de femmes de Montréal. « Depuis cette date, 514 femmes et enfants ont été tués par des hommes au Québec, sans compter celles de la semaine dernière », indique pour sa part Mireille Brais, coordonnatrice du CRAN des femmes, un organisme de prévention de la violence.

Heidi Rathjen, vice-présidente de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, a perdu des compagnes de classe dans la tuerie. Après l'événement tragique, elle a participé à une vaste campagne pour faire modifier la loi. « La première arme a été enregistrée mardi dernier. »

514 femmes et enfants tués en 10 ans

Collision aérienne évitée de justesse

MINNEAPOLIS (AP) — Des contrôleurs aériens américains affirment avoir empêché une collision entre un appareil d'Air Ontario et un autre de Northwest Airlines, mardi dernier, au-dessus de l'État de New York.

Toutefois, la gravité de la situation demeure à préciser. Tandis que les pilotes d'Air Ontario ont rédigé un rapport faisant état de l'incident, ceux de Northwest Airlines ont omis de le faire.

La Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis procède en ce moment à l'examen des bandes radar enregistrées lors de l'incident afin de déterminer si le système informatique TCAS destiné à prévenir toute collision a failli à la tâche, ou encore si une erreur humaine a été commise. L'organisme gouvernemental doit déposer son rapport d'ici 10 jours.

« Le pilote a agi correctement, conformément à la politique de Northwest Airlines et à la réglementation de la FAA », a déclaré un porte-parole de la compagnie aérienne, dont le siège est situé à Eagan, dans le Minnesota.

L'incident est survenu mardi dernier à 18h21. Le TCAS à bord de l'appareil d'Air Ontario, un Dash 8-100 de Havilland avec 21 personnes à bord, a prévenu ses pilotes qu'un avion des lignes aériennes USAir décollait d'Albany, dans l'État de New York, leur donnant comme instruction de prendre de l'altitude.

Au même moment, le TCAS de l'Airbus A-320 de Northwest Airlines, transportant quelque 60 personnes, demandait aux pilotes de descendre.

Les deux appareils se sont retrouvés à moins de deux kilomètres l'un de l'autre horizontalement et à seulement quelque 90 mètres verticalement. La FAA exige qu'une distance horizontale de huit kilomètres et un écart vertical de 305 m séparent deux appareils. Les contrôleurs aériens de Nashua, dans le New Hampshire, estiment que sans leur intervention, les deux avions se seraient heurtés.

SWISSAIR

Cambriolage relié au crash

GENÈVE, (AFP) — Des inconnus ont cambriolé un centre de Swissair au Canada, apparemment pour s'emparer d'adresses de victimes du récent accident d'un avion de la compagnie et contacter leurs proches pour des plaintes collectives en justice, a rapporté dimanche l'agence suisse ATS.

Plusieurs ordinateurs ont été dérobés mardi au Swissair Family Care Center d'Halifax. Un MD-11 de Swissair s'était écrasé en mer le 3 septembre au large d'Halifax, tuant les 229 personnes à bord.

Selon une porte-parole de Swissair Beatrice Tschanz, citée par l'ATS, les cambrioleurs voulaient sans doute obtenir les adresses des victimes du crash dans le but de contacter leurs proches pour une plainte collective contre la compagnie. Les adresses ne se trouvent pas dans les ordinateurs volés, mais ailleurs en lieu sûr.

On a volé le père Noël

TORONTO (PC) — Même le père Noël n'est plus en sûreté, ces jours-ci.

Une effigie gonflable du père Noël a disparu du toit de l'édifice d'un concessionnaire automobile de Whitby, en Ontario, tôt vendredi. « Quelqu'un a volé le père Noël », a déclaré John Field, de Soft Signs, la compagnie à qui appartient l'effigie de 10 mètres de haut et d'une valeur de 10 000\$.

Le père Noël gonflable a été installé jeudi chez le concessionnaire. Le lendemain matin, il s'était envolé.

Selon M. Field, le coupable s'est probablement hissé sur le toit du commerce en pleine nuit avant de déshabiller l'effigie et d'en fermer l'arrivée d'air. Une fois dégonflée, elle peut être pliée de façon à entrer dans le coffre d'une voiture, a-t-il expliqué. Soft Signs, de Mississauga, en Ontario, offre une récompense de 250\$ en échange de tout renseignement permettant de mettre la main au collet du mauvais plaisant.

EN BREF

Un mort sur les routes

Au moins une personne a perdu la vie de façon accidentelle au Québec en fin de semaine. Guy Poitras, 49 ans, de Québec, est décédé après avoir perdu le contrôle de son véhicule, vendredi soir, à Duchesnay, sur le territoire de la police de la Haute-Saint-Charles. De son côté, la Sûreté du Québec n'a rapporté aucun accident mortel sur son territoire et ce, pour l'ensemble de la province, ce qui est assez exceptionnel, selon l'agent Gagnard. Le fait est d'autant plus étonnant que les conditions routières n'étaient pas particulièrement belles hier. C.S.

MASSON

Début du vote par anticipation

Le vote par anticipation dans la circonscription de Masson avait lieu hier à compter de 14 heures et se poursuit jusqu'à ce soir. Les bureaux de votes sont situés aux mêmes endroits que ceux initialement prévus pour les 22 et 23 novembre dernier. De plus, une période de révision spéciale aura lieu jusqu'à mercredi. Le vote comme tel dans la circonscription a été fixé au lundi 14 décembre, à la suite du décès du candidat du Parti québécois, Yves Blais, en pleine campagne électorale. Au total, six personnes ont posé leur candidature pour devenir député de Masson. (PC)

Un député qui voyage beaucoup

Le député Mark Assad, qui avait réclamé plus de 33 000 \$ en frais de déplacement en 1997, et plus de 30 000 \$ en 1996, a présenté une facture totale de 15 500 \$ cette année pour ses déplacements dans sa circonscription, en province et au pays. Il s'agit de la plus petite réclamation pour frais de déplacement présentée par M. Assad depuis qu'il siège à la Chambre des communes, soit depuis 1988. Au cours des six dernières années, les coûts de déplacement du député de Gatineau augmentaient de 3000 \$ à 4000 \$ par année, passant de 15 600 \$, en 1992, à 33 700 \$ en 1997. «J'ai peut-être commis une erreur l'an dernier. J'ai pris trop d'engagements à l'extérieur de mon comté, surtout pour rencontrer les communautés arabes de Montréal et de Toronto. Je me suis rendu compte que je ne donnais peut-être pas assez de mon temps pour les gens de mon comté, a déclaré le député de Gatineau. Avec un nom comme le mien, certaines personnes prennent pour acquis que j'accepterai toute invitation des communautés arabes.» (PC)

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le premier ministre accusé de renforcer des préjugés racistes

Par ses commentaires inopportuns sur les Noirs et les Miécas, le premier ministre de Nouvelle-Écosse, Russell MacLellan, a contribué à renforcer les préjugés sur les mesures antidiscriminatoires en faveur des minorités, soutient la Commission provinciale des droits de la personne. «Même si le premier ministre a présenté ses excuses, ses commentaires ont confirmé le préjugé selon lequel l'enseignement offert dans le cadre des programmes d'action positive produit des diplômés de moindre qualité», a souligné vendredi la présidente de la commission, Maureen Shebib. «Le programme d'études offert (à l'université Dalhousie) ne crée pas une norme distincte pour les étudiants noirs et miécas inscrits en droit, mais tente plutôt d'éliminer les barrières qui les empêchent d'avoir accès à ce genre d'études au point de départ», a-t-elle indiqué. Le premier ministre MacLellan a présenté jeudi ses excuses pour avoir laissé entendre que les avocats noirs et autochtones de la province n'étaient pas aussi qualifiés que leurs collègues de race blanche. (PC)

Un évadé de prison aux États-Unis arrêté en C.-B.

Un homme qui s'était évadé d'une prison aux É.-U. il y a deux ans a été arrêté samedi par les policiers canadiens en Colombie-Britannique. La GRC avait reçu des indications selon lesquelles Robert V. Trevino, décrit comme un homme dangereux, avait été aperçu à North Vancouver. Robert Trevino s'était échappé le 11 juillet 1996 de la prison de Baca au Colorado, où il était détenu pour agression sexuelle et vol. (AFP)

PROCÈS REGAN

La défense amorce sa preuve

Pourquoi trois femmes, indépendamment l'une de l'autre, porteraient-elles de fausses accusations d'agression sexuelle contre un vieil homme dont le jour de gloire est depuis longtemps derrière lui? C'est la question à laquelle l'avocat Ed Greenspan devra répondre, alors qu'il entame cette semaine l'audition des témoins de la défense de l'ex-premier ministre de la Nouvelle-Écosse, qui subit son procès sous huit chefs d'accusation d'offenses de nature sexuelle. Parmi les témoins qui seront entendus figurent l'épouse de l'accusé, et peut-être l'accusé lui-même. Jusqu'à présent, Gerald Regan, aujourd'hui âgé de 70 ans, a assisté assis, les mains jointes, aux témoignages explicites de ses accusatrices et aux effets de toge de son avocat. Des membres de la famille de Gerald Regan se relayent constamment, assis derrière lui. Son épouse, Carole Regan, a été présente jusqu'à ce que le jury ait été sélectionné. En tant que témoin, elle n'est pas autorisée à entendre les témoignages. Ses filles, aujourd'hui des adultes mères de famille, assistent avec régularité au procès, tout comme des amis de l'accusé, la plupart des hommes de son âge. Aux côtés de la famille Regan se trouve aussi Gérard Doucet, un ex-politicien conservateur dont la relation avec le libéral Regan a pris naissance alors que tous deux siégeaient de part et d'autre du parquet de l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse, à la fin des années 1960. La rumeur veut qu'il s'agisse d'un homme qui a recueilli des fonds auprès de partisans — gens d'affaires, amis, anciens collègues en politique — de M. Regan. Les services d'un avocat aussi réputé que M. Greenspan, de Toronto, coûtent cher. (PC)



Yves David



Jacques Fortin

Le pilote de l'hélicoptère obtient son congé de l'hôpital

MONTRÉAL (PC) — Le pilote de l'hélicoptère qui s'est écrasé près de Saint-Michel-des-Saints vendredi pourrait sortir de l'hôpital dès demain, tandis qu'un des passagers de l'appareil, grièvement blessé lors de l'accident, est dans un état jugé stable mais il est toujours à l'unité des soins intensifs de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. C'est ce qu'indique un communiqué de l'hôpital émis hier. L'écrasement de l'hélicoptère avait fait deux morts (deux pompiers de Laval) et deux blessés, vendredi après-midi. Les blessés avaient été transportés par hélicoptère militaire au centre de traumatologie de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Selon le médecin traitant, le Dr Stéphane Panic, chirurgien-traumatologue, le passager blessé dans l'accident souffre d'un traumatisme crânien, de multiples fractures de côtes accompagnées d'un hémithorax ainsi que des fractures de la colonne cervicale et dorsale. Il devait être opéré hier. Quant au pilote, qui avait réussi à contacter les policiers grâce à son téléphone cellulaire, il s'en est tiré avec une fracture du sternum accompagnée d'une contusion myocardique. Les victimes de l'accident étaient Jacques Fortin, âgé de 43 ans, et Yves David, âgé de 51 ans. L'identité des deux survivants n'a pas été dévoilée par la police. Quand l'accident s'est produit, les quatre hommes se dirigeaient vers leur camp de chasse situé autour du lac Kempt, dans le nord de la région de Lanaudière. Les enquêteurs croient que le mauvais temps a contribué à provoquer l'écrasement.

Parcs d'enfants dangereux

TORONTO (PC) — Plus d'une semaine après le rappel de près de 10 millions de parcs pour enfants aux États-Unis, Santé Canada met à son tour en garde les consommateurs contre certains modèles de parcs susceptibles de présenter un danger d'étranglement pour les enfants. L'agence fédérale fait savoir qu'un certain nombre de parcs pour enfants visés par le rappel du 24 novembre dernier aux États-Unis pourraient avoir été vendus au Canada. La plupart des parcs visés par ce rappel sont d'anciens modèles qui ne sont plus sur le marché. Mais quel que soit le type de parc pour enfants, Santé Canada insiste, dans un communiqué, pour que les consommateurs examinent le bord supérieur du parc pour voir s'il présente des saillies tels des rivets métalliques, capuchons en plastique, boulons ou toute autre petite pièce similaire qui dépassent de plus de 0,6 centimètre, ou un quart de pouce. Si on trouve de telles pièces, Santé Canada conseille de cesser d'utiliser le parc immédiatement. Contrairement aux États-Unis, il n'existe aucune loi au Canada permettant d'obliger les manufacturiers à rappeler un produit donné. Mais Santé Canada peut encourager les manufacturiers à émettre un avis de rappel volontaire. Aux États-Unis, le rappel de 9,6 millions de parcs pour enfants a été décrié parce que des enfants portant autour du cou une suce suspendue à un cordon ou des vêtements amples pourraient s'étrangler sur les pièces faisant saillie. Selon la commission américaine chargée de la sécurité des produits de consommation, huit enfants sont morts aux États-Unis depuis 1982 quand des cordons autour de leur cou ou des vêtements amples se sont accrochés à des pièces métalliques faisant saillie sur des parcs pour enfants. Il n'y a eu aucun décès attribué aux parcs pour enfants au Canada. Les parcs rappelés sont des parcs en filets, à côtés rabattables, se reliant par l'entreposage ou les déplacements, portant les noms de marques Bilt-Rite, Evenflo, Gerry, Graco, Kolcraft, Playskook Pride-Trimble et Strolee. Deux des huit compagnies mentionnées ne sont plus en affaires mais les six autres offrent soit des remboursements sur preuve que le parc a été détruit, soit des trousse de réparation. Santé Canada met à la disposition de la population une ligne sans frais pour des informations additionnelles, au numéro 1-888-774-1111, du lundi au vendredi. On peut aussi consulter le site Internet de Santé Canada: www.hc-sc.gc.ca.

la Baie MON MAGASIN DES FÊTES
SUPER MARDI
LE 8 DÉCEMBRE À LA BAIE!
Tous les rabais sont calculés sur les prix ordinaires (sauf avis contraire). Le choix varie selon le magasin.

50 % de rabais CHAUSSURES POUR ELLE <ul style="list-style-type: none">Modèles d'automne tout-aller ou habillés BIJOUX <ul style="list-style-type: none">Bijoux mode à prix déjà réduits	40 % de rabais ATOUTS DÉCOR <ul style="list-style-type: none">TOUTES les poupées de porcelaine 35 % de rabais LINGERIE POUR ELLE <ul style="list-style-type: none">TOUTES les soutiens-gorge et slips en boîte 30 % de rabais MODE POUR ELLE <ul style="list-style-type: none">TOUTES les tenues d'extérieur à prix ordinaire	25 % de rabais MODE POUR FEMME <ul style="list-style-type: none">LES interchangeables tout-aller Northern Spirit® Wear COLLANTS FINS <ul style="list-style-type: none">LES collants fins, collants, chaussettes et pantoufles BIJOUX MODE <ul style="list-style-type: none">LES coffrets à bijoux	25 % de rabais CHAUSSURES <ul style="list-style-type: none">Sélection de chaussures de ville, tout-aller et de sport pour lui CRISTAL <ul style="list-style-type: none">TOUTES les verres à pied et articles-cadeaux en cristal ATOUTS DÉCOR <ul style="list-style-type: none">TOUTES les chandeliers PAPETERIE <ul style="list-style-type: none">LES cadres et albums-photos BAGAGES <ul style="list-style-type: none">TOUTES les articles du rayon des bagages GROS ÉLECTROMÉNAGERS <ul style="list-style-type: none">Appareils Beaumark® 20 % de rabais MODE POUR FEMME <ul style="list-style-type: none">LES coordonnés carrière ACCESSOIRES POUR ELLE <ul style="list-style-type: none">Portefeuilles VÊTEMENTS POUR LUI <ul style="list-style-type: none">Sélection de chaussettes et sous-vêtements JOUETS <ul style="list-style-type: none">TOUTES les peluches SACS À MAIN <ul style="list-style-type: none">TOUTES les modèles LA LUNETTERIE LA BAIE <ul style="list-style-type: none">Lunettes complètes TOUTES LES FRIANDISES	15 % de rabais GROS ÉLECTROMÉNAGERS <ul style="list-style-type: none">TOUTES les modèles GE et Profile de GE 50 % de rabais plus un rabais additionnel de 50 \$ à 160 \$ <ul style="list-style-type: none">Les duos-sommeil Posturepedic de Sealy à prix de liquidation 15 % de rabais additionnel <ul style="list-style-type: none">La mode à prix de liquidation déjà réduit de 25 % à 50 % pour elle 10 % de rabais additionnel <ul style="list-style-type: none">Articles ménagers BIJOUX MODE <ul style="list-style-type: none">Carolee, Nine West, Monet, Anne Klein, D'Orlan, James New York, Liz Claiborne, Richelleu, Napier, 1928® Jewelry et Steve Madden TOUTES les meubles de fin de série <ul style="list-style-type: none">TOUTES les appareils électroniques à prix ordinaire et de liquidation
---	--	--	--	---

JOURNÉE DES AÎNÉS À LA BAIE, LE MARDI 8 DÉC.
15 % DE RABAIS
Une joyeuse occasion d'économiser sur presque tous vos achats à prix ordinaires, de solide et de liquidation. Il suffit de présenter une preuve de votre âge!

LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Le sida à son bébé

Cet homme de 32 ans, qui avait contaminé son bébé d'un an avec le virus du sida pour ne pas payer de pension alimentaire, a comparu samedi devant la justice de St-Charles, dans le Missouri, qui l'a reconnu coupable. Le jury, après plusieurs heures de délibération, a estimé que Brian Stewart, 32 ans, technicien de laboratoire, devait être condamné à la prison à vie, avec une peine incompressible de 20 ans. Le verdict sera prononcé plus tard, comme le veut la procédure américaine. Stewart est emprisonné depuis avril. Il avait, le 6 février 1992, injecté du sang contaminé dans les veines du petit garçon qui, aujourd'hui âgé de sept ans, a désormais développé la maladie. (AFP)



Brian Stewart

L'autre rein à sa fille

Ilya a près de trois ans, un prisonnier californien avait donné un rein à sa fille, qu'il connaissait à peine. Mais la greffe n'a pas pris, et aujourd'hui, le désir de David Patterson, 37 ans, de lui donner son second rein, au péril de sa propre vie, soulève une querelle éthique. Renada Daniel Patterson, âgée aujourd'hui de 16 ans, avait, après la greffe, renoué des relations très chaleureuses avec ce père qu'elle ne connaissait pas, en prison pour vol et trafic de drogue, et avec lequel sa mère n'avait jamais été mariée. Les médecins de la jeune fille, à nouveau hospitalisée car elle est en train de rejeter le rein transplanté, ont refusé l'offre du père, estimant contraire à l'éthique de mettre en danger sa propre vie en donnant un organe. Désormais, l'affaire est entre les mains d'une commission d'éthique à la demande de la famille, a expliqué Vickie Daniel, la mère. (AP)

ESPACE

La base ISS est née

Le module russe Zaria et le noeud de connexion américain Unity ont été amarrés dans l'espace, hier soir, marquant la naissance de la Station spatiale internationale (ISS), a annoncé la NASA au centre Johnson, à Houston (Texas). «Houston, nous avons le contact avec Zaria», a annoncé le commandant de bord de la navette Endeavour, Robert Cabana. L'astronaute Nancy Currie avait auparavant agrippé Zaria à l'aide du bras robotisé canadien de la navette Endeavour, avant de l'approcher lentement du noeud de connexion Unity pour former l'embryon d'ISS. L'amarrage de Unity à Zaria, sur orbite depuis le 20 novembre, s'est déroulé à quelque 340 km d'altitude. L'opération s'est effectuée alors que les vaisseaux survolaient la Russie. (AFP)

ITALIE

Rejetés à la mer

Une soixantaine d'Africains, candidats à l'immigration clandestine en Italie, ont été jetés à la mer au large de Malte par les passeurs qui les avaient pris en charge, a rapporté, hier, la télévision italienne. Environ 10 personnes sont portées disparues. Les passeurs ont apparemment été pris de panique, samedi soir, en voyant approcher un navire marchand russe, selon la RAI. Au moment des faits, le bateau des passeurs se trouvait à environ 150 km au large des côtes sud de cette île de la Méditerranée. Une cinquantaine de clandestins ont été secourus par le navire russe. Un bâtiment de la marine italienne s'est également porté au secours des émigrés. Mais, selon les responsables de ce bâtiment, il y avait peu d'espoir, hier, de retrouver vivants la dizaine de clandestins portés disparus dans ces eaux froides et agitées. Les passeurs ont fui. (AP)

GIBRALTAR

Drapeau espagnol

Sept Espagnols proches de l'extrême droite ont été arrêtés, hier, dans la colonie britannique de Gibraltar (pointe sud de la péninsule ibérique) pour avoir hissé leur drapeau national à la place de l'emblème du Royaume-uni, a indiqué la police locale. (AFP)

L'affaire de Lockerbie en voie de règlement

TRIPOLI (AFP) — Les autorités libyennes et les Nations unies ont indiqué, hier, que l'affaire de Lockerbie était en voie de règlement, au lendemain d'une mission en Libye du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Mais l'agence officielle libyenne JANA a exclu un dénouement avant le 21 décembre, date du 10^e anniversaire de l'attentat contre l'avion de la Pan Am, qui a explosé au dessus de Lockerbie (Écosse), faisant 270 morts.

M. Annan s'était rendu en Libye pour tenter d'obtenir l'extradition vers les Pays-Bas, pour y être jugés, des deux suspects libyens de l'attentat, Abdel Basset Megrahi et Amine Khalifa Fhima, en échange d'une suspension des sanctions imposées à la Libye depuis 1992.

Un règlement de l'affaire est «proche, après les discussions» de M. Annan, samedi, avec le chef de la diplomatie libyenne, Omar al-Mountasser, a annoncé le ministère libyen des Affaires étrangères.

De son côté, un porte-parole de l'ONU a déclaré, à Abou Dhabi, que M. Annan avait informé, hier, la secrétaire d'État américaine, M^{me} Madeleine Albright, que l'affaire de Lockerbie était en voie de règlement.

«Nous sommes bien sur la voie d'un règlement du problème», a dit M. Annan à M^{me} Albright, au cours d'un appel téléphonique depuis l'avion qui l'amenait de la Tunisie aux Émirats arabes unis, a déclaré M^{me} Nadia Younes.

L'agence libyenne, estimant que l'affaire était «compliquée» a tenu toutefois à souligner qu'il ne fallait pas s'attendre à un règlement rapide.

«Lockerbie est un problème inventé et compliqué et il n'est pas logique et raisonnable de le résoudre sous la

pression de ce qui est appelé le 10^e anniversaire de l'accident de l'avion de la Pan Am», a souligné l'agence dans un commentaire.

L'agence réagissait au secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, qui s'est déclaré, hier, «très encouragé» par la visite du secrétaire général de l'ONU, jugeant même «possible» une extradition des deux suspects libyens avant le 21 décembre.

Selon M^{me} Younes, M. Annan a expliqué à M^{me} Albright que les «Libyens ont leur propre façon de consulter leur peuple (...) pour adopter une décision et l'annoncer».

M. Annan a indiqué à son interlocutrice qu'il s'attendait à ce que les comités populaires, cellules de base du système politique libyen, qui doivent se réunir en Congrès général à partir de demain, «examinent la question», a-t-elle poursuivi.

Le département d'État a exprimé,

samedi, sa déception après la rencontre entre Annan et le leader libyen, Mouammar Kadhafi, regrettant qu'aucune percée n'ait eu lieu sur le dossier.

«Nous sommes déçus par le fait que la Libye ne se conforme toujours pas» aux résolutions de l'ONU appelant Tripoli à livrer à la justice les auteurs présumés de l'attentat, a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, James Foley.

L'agence libyenne a réaffirmé, hier, que M. Annan n'avait eu aucune discussion à caractère politique avec M. Kadhafi, auquel il a rendu visite dans un campement du désert libyen pour «le saluer et le féliciter pour son rétablissement», après une opération chirurgicale au fémur.

Annan est arrivé, hier, à Abou Dhabi, en provenance du sud tunisien, pour assister au sommet annuel des six monarchies formant le Conseil de coopération du Golfe.

Ce sera long mais Annan aurait déjà convaincu les Libyens

Le putschiste Chavez élu au Venezuela

CARACAS (AFP, AP) — L'ex-putschiste populiste Hugo Chavez, soutenu par la gauche, a remporté une victoire éclatante lors des élections présidentielles d'hier, au Venezuela, en obtenant 56% des voix, selon des résultats officiels portant sur près de 78% des bulletins.

Le triomphe du leader du coup d'État sanglant manqué du 4 février 1992, qui prend ainsi sa revanche, a été reconstruit par son principal adversaire, le candidat conservateur Henrique Salas, qui avait obtenu 40% des votes.

Lors de sa première interview comme président élu, Chavez, 44 ans, à qui ses adversaires prêtent l'intention d'instaurer un régime dictatorial «communiste» a demandé la confiance des investisseurs.

Pourfendeur de la corruption de la classe politique, il a souhaité une «opposition rationnelle» de la part de partis «légitimes et démocratiques» débarrassés de leurs directions «véreuses».

Pendant sa campagne Chavez a annoncé la convocation d'un référendum, dès le 15 février, sur la réunion d'une assemblée constituante qui sera chargée de «refonder la république» et «épurer» la classe politique et le pouvoir judiciaire.

Le virtuel président, qui devrait assumer le pouvoir, le 2 février, a demandé «calme et tranquillité» et souligné la «défaite incontestable» du Parti social-démocrate Action démocratique (AD) et du démocrate-chrétien COPEL,

qui ont gouverné le pays pendant 40 ans, et qui avaient appuyé son rival.

Des milliers de partisans du président élu, héros des classes populaires, avaient commencé à fêter bruyamment sa victoire aux sièges des partis qui l'ont appuyé: son propre Mouvement V^e république (MVR), le Mouvement vers le socialisme (MAS) et l'organisation de gauche Patrie pour tous (PPT), notamment.

Des caravanes de voitures circulaient dans les principales avenues de la capitale en faisant sonner leurs avertisseurs tandis que dans les bidonvilles éclataient les pétards et la population lançait des vivats à son candidat.

L'ex-président Carlos Andres Pérez, a estimé que «la rage» avait triomphé, soulignant la frustration d'une population dont 80% vivent dans la pauvreté malgré les immenses richesses du pays, premier fournisseur de pétrole des États-Unis, entré dans une profonde crise économique dans les dernières années.

Des proches du leader du coup d'État de 1992 se sont entretenus dès l'après-midi avec l'ambassadeur des États-Unis à Caracas, John Maisto.



Hugo Chavez, président.

Les exécutions sont populaires au Texas

AUSTIN, Texas (d'après PC) — Les Texans sont tout simplement fiers de leurs immenses chapeaux, de leurs armes à feu, de leur musique country et de leurs équipes de football universitaire.

Ils applaudissent également aux exécutions — le Texas est l'État ayant condamné à mort le plus grand nombre de meurtriers. Cette semaine, quatre de plus figurent sur la liste des condamnés, dont le Canadien Stanley Faulder, qui doit être exécuté jeudi. Et les Texans n'ont rien à redire.

«La seule chose qui m'ennuie en ce qui concerne la peine de mort est qu'il faille tellement de temps pour y arriver, lance un homme affirmant se nommer Buck, dans un bar du centre-ville d'Austin. Ils devraient juste les sortir dehors et les pendre.»

Sans même quitter des yeux l'énorme écran de télévision diffusant le match de Texas AM, Buck affirme ne se soucier aucunement des détenus en attente de leur exécution. «Ils n'ont que ce qu'ils méritent. Vous enlevez la vie à quelqu'un, vous perdez la vôtre. C'est aussi simple que cela.»

Buck n'est pas le seul Texan à pen-

ser de la sorte. Les sondages d'opinion effectués à la grandeur de l'État démontrent que plus de 80% de la population est en faveur de la peine de mort. D'ailleurs, le gouverneur du Texas, George W. Bush, est sorti vainqueur de deux campagnes électorales en grande partie grâce à un programme reposant sur le respect de la loi et de l'ordre, incluant le maintien de la peine de mort.

Depuis que la Cour suprême a rétabli la peine de mort, en 1976, le Texas a exécuté 160 personnes reconnues coupables de meurtre, soit près de trois fois plus que la Virginie. En fait, le Texas compte à son actif près du tiers des 491 exécutions pratiquées aux États-Unis depuis 22 ans.

Cela ne présage rien de bon pour Stanley Faulder, un ancien mécanicien de Jasper, en Alberta, âgé de 61 ans, reconnu coupable du meurtre d'Inez Phillips, en 1975.

Noël chaud à Washington?



Un couple admire l'arbre de Noël du Capitole, siège des législateurs américains, au cours d'une journée anormalement chaude du mois de décembre, dans le District de Columbia. Le thermomètre marquait 72 degrés F dans la capitale des États-Unis, hier.

Enfant tué par un jaguar dans un zoo, en France

PARIS (AP) — Drame dans un zoo du Maine-et-Loire. Un enfant de quatre ans a été tué, samedi après-midi, par un jaguar qui avait réussi à s'échapper de son enclos dans le parc de Doué-la-Fontaine. Son père, qui l'accompagnait, a quant à lui été blessé et hospitalisé.

Les autorités administratives ont ordonné la fermeture immédiate de l'établissement, non loin de Saumur.

L'accident s'est produit peu après la fuite de deux jaguars de leur enclos dans des circonstances non précisées. L'un des animaux a été tué par balles par les gendarmes. L'autre a été blessé par balles et euthanasié, hier matin, selon la préfecture du département.

Une enquête judiciaire a été ouverte, ainsi qu'une enquête administrative.

Le procureur de la République de Saumur, Yves Gambert, s'est rendu sur place, hier matin. «L'enfant n'a passé aucune zone de sécurité» et «a été agressé brutalement par un animal au moment où il sortait d'un petit tunnel», a déclaré le procureur à France Info.

L'enquête visera à «déterminer

exactement dans quelles conditions ça a pu se passer, comment un drame de la sorte a pu se produire. C'est ce que nous sommes en train de chercher actuellement», a-t-il ajouté en précisant que les deux jaguars avaient «réussi à forcer un grillage a priori».

D'après Noura Oumaziz, médecin du SAMU à Saumur, le père a été «très courageux car il a essayé une fois de libérer son enfant des griffes de l'animal. Par la suite, il s'est présenté lui-même en face de cet animal pour éviter qu'il attaque ses autres enfants qui étaient à proximité.»

«Il a été agrippé par l'animal au niveau du crâne, il a aussi des lésions importantes. Mais son état général n'est pas en danger», a-t-elle ajouté sur LCI.

Le zoo est ouvert depuis le début des années 1960.